

Le combat des irradiés du Sahara algérien

Sahara

Posté par: Touareg

Publiée le : 6/4/2009 13:21:12

Sorti récemment, le film du réalisateur algérien Djamel Ouahab, « Gerboise Bleue », fera l'objet d'une projection et d'un débat, ce jeudi, soir, à 20 h 30 au Comoedia (1). Au coeur du débat : les essais nucléaires, et le sort, plus de 45 ans après, des militaires français et des civils touaregs qui ont été exposés aux radiations et qui se sont battus pour faire reconnaître leur statut de victimes. Après le film, prendront part au débat trois représentants de l'Association des victimes des essais nucléaires : Jean-Luc Sans, qui en est le vice-président national, Bernard Pierracci et Guy Dumas, qui en sont les délégués respectivement pour la Gironde et le Lot-et-Garonne. Guy Dumas viendra en voisin : il est Tonneinçais.

Quatre fois Hiroshima

« Gerboise bleue » est le « nom de code » du premier essai atomique français, qui fut réalisé le 13 février 1960 dans le Sahara algérien, à Reggane. Cet essai fut le point de départ de la puissance nucléaire de la France. Des tirs aériens radioactifs puissants furent effectués dans des zones appartenant à l'armée française, puisque l'Algérie était encore à l'époque un territoire français (mais des essais souterrains continuèrent dans la zone, y compris après l'indépendance de l'Algérie). Le nombre de personnes ayant été exposées aux radiations dans le Sahara est estimé à 30 000.

Le réalisateur a rencontré des protagonistes de « cet épisode de l'histoire coloniale encore classé Secret défense ». Son film est un documentaire, mêlant des images d'époque des tirs nucléaires, et les témoignages de ceux qui les ont vécus (les essais aériens étaient d'une puissance quatre fois supérieure à Hiroshima). Ils en subissent, depuis, les conséquences dans leur chair.

Vétérans et Touaregs racontent, notamment, le déroulement des tirs dans le mépris total de la sécurité, et la frilosité de l'État français pour reconnaître sa responsabilité... Jusqu'à ces derniers jours, puisqu'une loi d'indemnisation des victimes vient d'être décidée le 24 mars.

(1) Cette projection avec débat aura aussi lieu le 7 avril à 21 heures à Casteljaloux.

sudouest.com